

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2024**

**PRESENTS** : Messieurs A. VERNISSE – D. QUEZET - P.WUILLEMIN – J.J. COMBARET - S. GUYOT

Mesdames : D. DEVAUX – V. BONNEMOY - L. BISCHOFF – R. POUPELIN – O. TIERSONNIER et N. CERCLÉ.

**Secrétaire de séance** : Mme Roselyne POUPELIN

*Le compte rendu de la séance du 13 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.*

### **Demande d'accord définitif de subventions :**

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil qu'une demande de subvention dans le cadre du Dispositif de Solidarité Départementale 2023 avait été déposée auprès du Conseil Départemental et qu'un accord de principe a été reçu pour un montant de subvention de 5000 € correspondant à une dépense subventionnable de 10 000 € HT.

A l'unanimité, les membres sollicitent l'accord définitif de la subvention du Conseil Départemental, dans le cadre du « Dispositif Solidarité 2023 ».

### **Travaux église :**

Le Maire rappelle à l'assemblée les différents travaux qui sont à envisager à l'église (mise aux normes électricité, réfection vitraux, remise en service des cloches, démoussage toiture, réparation de la porte). Les demandes de subventions vont être déposées auprès de la l'Eta (DETR), Conseil Départemental et Conseil Régional et également une souscription est ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine d'Auvergne.

### **Devis contrôle charpente – Panneaux photovoltaïques.**

Suite aux intempéries de grêle de mai 2022, la réfection de la toiture du bâtiment communal (ex. CABL) va être refaite en bac acier prochainement.

Les membres du conseil souhaitent que soit réalisé une étude pour faire contrôler la charpente afin de savoir s'il est possible d'y faire installer des panneaux photovoltaïques.

Un devis a été demandé à Ingénierie Chevrier, il s'élève à la somme de 1 300 € HT soit 1 560,00 € TTC. Les membres à l'unanimité approuvent ce devis et souhaitent que l'étude soit faire rapidement.

### **Devis Sivom Val d'Allier.**

Le Maire informe les membres, que suite au contrôle des poteaux d'incendie effectué par le Sivom Val d'Allier, quelques observations ont été faites pour des travaux à réaliser sur certains poteaux. Un devis d'un montant de 389,40 € a été proposé pour une réparation sur le poteau situé « cadelière ». Les membres à l'unanimité approuvent ce devis.

### **Devis huisseries logement communal.**

Le Maire informe les membres que suite au départ du locataire du logement situé au-dessus de la mairie, il convient de prévoir quelques travaux (changement de la porte d'entrée, porte palier et une fenêtre).

Deux devis ont été sollicités : Sarl Morlot TMDA pour un montant TTC de 4 019,86 € et la Menuiserie Générale Kévin Marc pour un montant de 3 923,69 € TTC.

Les membres souhaitent avoir quelques précisions complémentaires sur chaque devis avant de prendre une décision définitive.

### **Taxe d'aménagement.**

Le Maire informe les membres, qu'il convient d'annuler la délibération n°55 prise lors du dernier conseil municipal.

La taxe d'aménagement qui a été instaurée en 2022 reste valable pour 3 ans, donc la décision qui a été prise de maintenir le taux à 1 % prendra effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2025.

### **Classe découverte - école.**

Le Maire informe l'assemblée que la Directrice de l'école maternelle du RPI Trézelles, Varennes sur Têche et Bert, souhaite emmener ses élèves en classe découverte à la Tranche sur Mer, quatre jours, du 30 avril et 3 mai 2024.

Les 3 communes souhaitent participer à l'équilibre du son budget, chacune d'entre elle verserait une somme au prorata du nombre d'élèves domiciliés sur son territoire.

Les membres à l'unanimité acceptent cette proposition.

### **Renouvellement de dérogation des rythmes scolaires des écoles du RPI Trézelles – Bert et Varennes sur Têche.**

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une dérogation avait été accordé pour une durée de 3 ans, pour le temps scolaire sur 4 jours (lundi – mardi – jeudi et vendredi) et que celle-ci arrive à échéance.

Il convient de renouveler ou actualiser cette dérogation, en accord avec le conseil d'école, les membres à l'unanimité approuvent la reconduction de l'aménagement du temps scolaire avec la semaine à quatre jours.

### **Informations diverses.**

- Une assurance « déplacement des élus et du personnel » a été souscrite avec Groupama.
- Téléphonie mobile : validation pour l'implantation d'une antenne 4 opérateurs.
- Pétition pour la vitesse « rue du Porche » vu avec l'UTT des cônes vont être prêtés pour permettre de faire des essais afin de faire ralentir les automobilistes.

Un pot de départ a été organisé avec remise du cadeau à Dominique Beurrier qui vient de faire valoir ses droits à la retraite.